



Jours de maladie - la réponse du Ministre Jambon

Création : jeudi 15 juin 2017 13:47

Le SNPS a pris connaissance avec le plus grand étonnement de la réponse du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Jan Jambon, au préavis de grève de la SLFP Police concernant le 'Contingent Maladie'.

La réponse du Ministre est que nous devons attendre la concertation de l'organe interprofessionnel et le résultat de ces négociations où il sera également question des conditions de nos pensions.

Le Ministre nous dit qu'il plaidera pour des mesures transitoires et ne peut donc nous donner aucune garantie.

La réponse intégrale du Ministre sera transmise dans le protocole du Comité de Négociations des Services de Police du 15 juin 2017. Nous ne manquerons pas de vous informer en détails.

Pour le SNPS, la réponse sera très claire :

**Monsieur le Ministre,
Nous, représentants syndicaux, nous sommes élus
pour défendre les droits et les acquis de nos affiliés.**

**Un bon conseil :
Ne touchez pas à notre statut !**